



**ATELIER RÉGIONAL DU GROUPE D'EXPERTS - ASSOCIATIONS
D'USAGERS D'EAU DANS LES PAYS DU PROJET SMIM-SM
RECAPITULATIF DES RÉSULTATS DE L'ATELIER**

(WP1/ACTIVITÉ 1.1.3 B)

**Athènes - Grèce
(23-24 Avril 2012)**



SOMMAIRE

Liste des abréviations et des acronymes	3
1. Contexte et Objectifs de l'Atelier	4
1.1 Introduction	4
1.2 Objectifs et Résultats Escomptés	4
2. Méthodologie de l'Atelier	5
3. Aperçu sur l'Agenda de l'Atelier	5
4. Séances plénières.....	6
5. Résultats des Groupes de Travail.....	6
5.1 Défis et Contraintes	6
5.2 Bonnes Pratiques	9
5.3 Les besoins en formation.....	10
5.4 Interventions prioritaires du SWIM-SM.....	11
6. Agenda détaillé de l'Atelier.....	13
7. Liste des Participants	16



Liste des abréviations et des acronymes

BP	Bonnes Pratiques
DZ	Algérie
EG	Egypte
IL	Israël
TGI	Transfert de la Gestion de l'Irrigation
JO	Jordanie
LB	Liban
S & E	Suivi et Évaluation
MO	Maroc
O & M	Exploitation et Maintenance
tPo	territoire Palestinien occupé
GPI	Gestion Participative de l'Irrigation
PPP	Partenariat Public-Privé
TN	Tunisie
CE	Conseils de l'Eau
AUE	Associations d'Usagers d'Eau



1. Contexte et Objectifs de l'Atelier

1.1 Introduction

La Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM-SM) est un Programme Régional d'Assistance Technique financé par la CE qui comprend les Pays Partenaires suivants (PP): Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie et Tunisie. Le projet vise à promouvoir activement la large diffusion des politiques de gestion durable de l'eau et des pratiques dans la région étant donné le contexte de la pénurie d'eau croissante, la pression combinée sur les ressources en eau à partir d'un large éventail d'usagers et des processus de désertification, en liaison avec le changement climatique.

Sur la base de la demande exprimée par les PP de SWIM, SWIM-SM met en œuvre un ensemble d'activités visant à renforcer la participation des usagers vers une gouvernance et une gestion locales plus efficaces de l'eau avec un accent particulier sur les Associations d'Usagers d'Eau (AUE). Dans ce contexte, un "Atelier Régional du Groupe d'Experts sur les Associations d'Usagers d'Eau" a eu lieu au Radisson Blue Hôtel Park à Athènes le 23 et le 24 Avril 2012. Vingt (20) experts internationaux, régionaux et locaux venant de sept pays ont participé à l'atelier régional. Les participants étaient constitués des représentants des institutions partenaires y compris des AUE dans les pays avec qui SWIM collabore (parmi lesquels l'Algérie, la Jordanie, Israël, le Liban, le Maroc et le Territoire palestinien occupé ont été représentés). En outre, des représentants d'organisations et de projets ainsi que des personnes ressources -ayant une grande expérience en la matière dans la région ont participé à l'atelier. La liste détaillée des participants est présentée dans la section 7.

1.2 Objectifs et Résultats Escomptés

Dans le cadre de ses activités, SWIM-SM a commandé une étude sur "l'Évaluation Régionale de la situation de la Participation des Usagers d'Eau dans les Pays du Projet SWIM-SM", dans le but de (a) illustrer l'éventail des expériences en matière de participation des usagers d'eau en irrigation dans les pays partenaires, (b) compiler des informations sur la situation des AUE de la région, (c) faire le point sur les progrès accomplis et les leçons apprises en ce qui concerne la participation des usagers de l'eau, et (d) identifier les mesures et les options stratégiques pour améliorer l'efficacité des AUE, y compris les activités ciblées qui seraient mises en œuvre dans le cadre du projet SWIM-SM.

L'atelier a été organisé à l'occasion de la présentation de la version provisoire du rapport et visait à atteindre les objectifs suivants:

- 1) examiner, discuter et valider les résultats de l'évaluation régionale avec les partenaires nationaux
- 2) promouvoir le partage d'expériences et des bonnes pratiques (BP) entre les pays partenaires en matière de création et d'opérationnalisation d'AUE et le partage des interventions aussi bien réussies que celles moins réussies; et
- 3) identifier les lacunes et les actions prioritaires, y compris de renforcement des capacités et de formation, qui pourraient être entreprises par SWIM-SM dans le but d'améliorer la gestion locale de l'eau et de favoriser la participation des usagers.



2. Méthodologie de l'Atelier

La mise en œuvre de l'atelier a consacré une grande importance à la maximisation de la participation active de tous les participants, et ce à travers un mélange de présentations et de discussions de groupes de travail formés en tenant compte de la maîtrise de la langue :

- Pays anglophones : représentants d'Égypte (représentant non officiel), Israël, Jordanie et tPo,
- Pays francophones : représentants d'Algérie, du Liban, du Maroc et un expert indépendant de Tunisie

De brèves présentations de l'expérience des pays ont été effectuées par les experts invités afin de permettre l'échange d'expériences entre les pays. L'atelier a été animé par un facilitateur/ modérateur professionnel et co-animé par deux experts invités venant d'Allemagne (M. Jochen Regner) et de Tunisie (M. Abdelkader Hamdane). La technique/méthode METAPLAN¹ a été utilisée dans une certaine mesure afin de faciliter les séances.

3. Aperçu sur l'Agenda de l'Atelier

L'atelier s'est déroulé pendant deux jours (le 23 et le 24 Avril 2012) comme indiqué dans l'Agenda détaillé dans la **Section 6** du présent rapport.

L'agenda de la **Journée 1** comportait les points suivants:

- 1) Une introduction au contexte de l'atelier, ses objectifs et la méthodologie, les résultats escomptés, les règles de l'atelier et les questions logistiques. L'agenda provisoire a été également présenté et approuvé ;
- 2) Des séances plénières comportant des **présentations des pays** par les experts nationaux désignés ;
- 3) un briefing sur les principales conclusions de l'évaluation régionale sur l'état des AUE dans les pays participant au projet; Partie 1 (voir section 4)
- 4) Des séances en petits groupes consacrées à identifier les défis, les contraintes et les lacunes à la mise en place et le fonctionnement des AUE, après quoi les participants se sont réunis pour présenter leurs conclusions en séance plénière.

La Journée 2 : a été essentiellement consacrée aux séances de groupes de travail dans le but de:

- 1) Identifier - sur la base des conclusions de la Journée 1 et en utilisant les leçons apprises des expériences réussies et moins réussies dans la région - les **bonnes pratiques en matière de** développement et d'opérationnalisation des AUE ;
- 2) Préciser les besoins en formation;
- 3) Identifier les actions qui peuvent être entreprises par SWIM-SM;
- 4) Valider les conclusions de l'évaluation. Cela a été fait en divisant la présentation sur l'évaluation régionale en différentes parties (voir la section 4 ci-dessous) ; chaque

¹ Marque de Commerce de la compagnie METAPLAN GMBH, Allemagne.



partie portait sur les mêmes thèmes abordés dans les groupes de travail tout en démontrant les liens entre les conclusions de l'Évaluation Régionale et les résultats des groupes de travail.

4. Séances plénières

Présentations des pays

Les séances ont commencé avec une introduction du Contexte du Rapport et en remarquant l'importance de recueillir les feed-back des représentants nationaux pour valider l'évaluation et identifier les actions prioritaires pour les interventions de SWIM sur ce sujet. L'introduction a été suivie par les présentations des pays qui étaient axées, dans une certaine mesure, sur les points suivants:

- L'évolution des AUE
- Les caractéristiques et les instruments utilisés pour le développement des AUE,
- Les lacunes, les contraintes ou les défis auxquels l'évolution et l'opérationnalisation des AUE sont confrontés
- Les facteurs de réussite et d'échec.

Présentation de l'Évaluation Régionale

L'équipe du **CIHEAM** (l'Professeur Nicola Lamaddalena et Eng. Roula Khadra) qui a effectué l'évaluation régionale, a présenté un résumé de l'évaluation sur trois parties pendant les deux jours de l'atelier.

- **Partie 1:** Introduction, Aperçu sur l'évolution des AUE dans les Pays du Projet, et Présentation des quatre études de cas relatifs à l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Tunisie, en plus d'une succès story du sud de l'Italie; Consorzio di Bonifica de Capitanate
- **Partie 2:** Les défis liés à la mise en place et l'opérationnalisation des AUE dans la région
- **Partie 3 :** Les BP en matière de mise en place et d'opérationnalisation des AUE, les solutions et les interventions recommandées pour être entreprises par SWIM

Comme indiqué dans la section 3 ci-dessus, les présentations du CIHEAM ont suivi les présentations des résultats des groupes de travail sur les thèmes respectifs afin de démontrer les liens entre les conclusions de l'évaluation et les groupes de travail.

Tous les participants ont été fournis des copies électroniques de toutes les présentations.

5. Résultats des Groupes de Travail

Les sections suivantes présentent le principal résultat des groupes de travail.

5.1 Défis et Contraintes

Les défis, les contraintes et les lacunes rencontrant la mise en place et l'opérationnalisation des AUE dans les pays participant au projet ont été définis dans les groupes de travail formés sur la base de la langue utilisée. Une synthèse des défis qui ont été identifiés est donnée ci-dessous. Ceci a constitué la base de travail pour le développement ultérieur des bonnes



pratiques recommandées et l'identification des actions à entreprendre par SWIM-SM, y compris les besoins en formation et en renforcement des capacités. Tous les défis émanant des discussions des groupes de travail seront utilisés par CIHEAM pour la finalisation de l'évaluation régionale et ses recommandations.

I. Politique

Les participants font référence à l'augmentation de la "pression de la rue" et l'effondrement partiel de l'application de la loi à la suite du **Printemps Arabe** dans certains Pays Partenaires pouvant par conséquent conduire à une utilisation illégale accrue de l'eau et à une faible contribution des membres des AUE affectant ainsi la qualité du travail des AUE. La contestation de l'accès à l'eau a été également considérée comme un facteur limitant pour la subsistance de certains agriculteurs individuels ainsi que les AUE plus généralement dans certains pays.

Le manque de **volonté politique et d'une législation spécifique** aux AUE font que certaines associations opèrent à ce jour sous des juridictions inadéquates (1 pays), tandis que l'absence de politiques foncières n'encourage pas les agriculteurs à former des associations d'une manière efficace (1 pays). En outre, le manque de revenus de l'agriculture irriguée, n'encourage pas souvent les agriculteurs à participer aux activités de leurs associations, et en particulier à payer les frais nécessaires pour mener à bien leurs missions fondamentales relatives à l'exploitation et la maintenance (O & M) des systèmes d'irrigation d'eau.

II. Économique et financier

III. **L'identification de l'impact économique des AUE**- en raison principalement des changements interannuels pour ce qui est de la disponibilité de l'eau et des différentes possibilités de commercialisation- **a été considérée comme un défi** qui rend très difficile de corrélérer l'amélioration des AUE au revenu agricole. **Le financement durable, le manque de fonds et de génération de revenus** met en danger la maintenance et le remplacement des infrastructures d'irrigation dans la plupart des PP. En outre, les **tarifs de l'eau d'irrigation** sont imposés par l'Etat sans tenir compte des opportunités de profit des agriculteurs des activités agricoles. Il est donc important que les AUE soient impliqués dans la fixation des tarifs tout en maintenant le rôle réglementaire de l'État. **Technique**

Le transfert des responsabilités du gouvernement aux AUE peut être fait avec un **manque de clarté sur les responsabilités et les droits**. **Les infrastructures en mauvais état** qui sont souvent le résultat d'une négligence de l'entretien à long terme affectent l'efficacité de l'irrigation. **La réhabilitation du réseau de distribution** pose des problèmes avec des responsabilités divisées ou peu claires entre les parties concernées. Cette situation est aggravée par (a) **le manque de compétences techniques au sein des AUE en matière d'O & M**, ce qui a engendré une défaillance dans les opérations d'O & M et une inefficacité dans distribution de l'eau notamment pendant les premières années des GDA, et (b) **le faible renforcement des capacités** qui représente un véritable défi pour la durabilité des AUE. Des **difficultés de commercialisation** imprévues peuvent aussi mettre en danger l'économie des membres des AUE et par conséquent des services de distribution d'eau.



- IV. **La sensibilisation le secteur privé** sur les besoins, les objectifs des AUE et la nature des services et les conditions dans lesquelles ils opèrent est l'un des défis qui doivent être pris en compte. Ceci est particulièrement important comme le secteur privé est le fournisseur direct de services requis par les AUE (vente de matériel et de pièces de rechange, réparations, vérifications des comptes, etc.) **Environnemental (institutionnel et naturel)**

La concurrence entre les secteurs de l'eau pour les ressources en eau limitées est un défi qui nécessite la médiation et la surveillance étroite de la consommation. La concurrence entre les usages sectoriels est également aggravée par **le manque de coordination entre les Ministères de l'Eau et l'Agriculture**, ce qui conduit souvent à des messages contradictoires, par exemple encourageant et décourageant l'expansion, manque de consultation sur l'utilisation de l'eau.

L'insuffisance des capacités institutionnelles des AUE limite leurs efforts administratifs, de gestion et de planification, ainsi que leur capacité à lancer, mettre en œuvre et suivre des initiatives en l'absence de soutien technique et financier. **L'établissement d'une Fédération des AUE** devrait renforcer les AUE et faire du lobby pour eux. Par contre, si cette fédération est mal gérée, elle serait un club de débats causant des dommages aux AUE.

Les textes sur la participation des agriculteurs dans la gestion de l'irrigation ne sont pas suffisamment clairs en ce qui concerne **le rôle des AUE en O & M** dans certains pays, ce qui se traduit en des compétences contradictoires et la nécessité pour l'Etat de clarifier le rôle institutionnel des différents acteurs.

- V. **D'autres défis ont été également identifiés, la plupart parmi eux sont liés à la fiabilité de la qualité de l'eau, le surexploitation** et la gestion non durable des eaux souterraines et de surface et **la Salinité du Sol**: résultant d'une mauvaise gestion du réseau voire même du bassin versant (fuites) conduisant à des pertes de rendement des récoltes et voire même des échecs complets. **Juridique / législatif**

L'approbation du cadre juridique est un processus long et difficile. Afin d'assurer la **stabilité des AUE**, il est nécessaire d'avoir la législation nécessaire en place pour aider à assurer l'efficacité, l'efficacité et la durabilité des AUE en tant que représentant reconnu des intérêts des usagers d'eau et à transférer les responsabilités officiellement des institutions gouvernementales aux AUE.

Lorsque les pays ont accompli des progrès satisfaisants dans la gestion participative, **l'adoption d'une approche dynamique pour mettre à jour la législation régissant les AUE tenant compte des changements de situations est un défi**. Il est particulièrement recommandé de consolider les acquis et construire les capacités. **La création d'un cadre contractuel pour la délégation des infrastructures d'irrigation aux AUE** est nécessaire afin d'éviter les situations où certaines AUE se retrouvent responsables des fonctions de gestion (O & M) au-delà de leurs capacités techniques et la capacité financière des leurs membres (redevances). Il est donc nécessaire d'établir un cadre contractuel pour la délégation de l'équipement entre les AUE et l'Etat, qui définit également le rôle de chacun dans un processus évolutif dans le temps.

- VI. **Social / culturel**

Il s'agit notamment des défis suivants :



- **Les conflits entre les parties prenantes et les usagers** découlant de différentes pratiques agricoles (fruits vs légumes vs produit de base) ou élevage vs horticulture et les différents besoins en eau en quantité et en allocation annuelle.
- **L'équité en matière d'allocation des ressources en eau partagées** résultant soit d'un facteur social (subsistance vs gros exploitant) systèmes de culture (variation des besoins en eau dans le temps quand l'eau est abondante, et quand l'eau est rare).
- **L'influence des gros exploitants** avec des gros investisseurs qui usent de la règle "un homme une voix".
- **Compréhension limitée du rôle des AUE entre les différentes parties prenantes.**

Un consentement social au niveau des pays: **la société doit se mettre d'accord sur les investissements pour l'agriculture irriguée et sur la gestion des ressources communes en eau.**

5.2 Bonnes Pratiques

Les points suivants présentent une compilation des bonnes pratiques qui ont été identifiées lors de l'atelier:

- Les participants ont souligné l'importance de l'approche participative impliquant les agriculteurs dans toutes les étapes de développement, y compris l'analyse des problèmes, la planification technique, la mise en œuvre de l'infrastructure et la réhabilitation des anciens systèmes d'irrigation, afin de leur permettre de choisir les solutions qui conviennent le mieux à leur aptitude et leur capacité économique et d'ajuster les solutions alternatives à leurs besoins. La consultation avec les AUE dans le but d'identifier les méthodes de comptage des volumes d'eau et de tarification est également une pratique qui devrait être adoptée avec la mise en œuvre d'un contrat avec les AUE. Un contrat d'eau doit être établi entre l'AUE et ses membres; ce contrat énoncera de façon claire les obligations des parties;
- Adopter une approche multidisciplinaire pour l'analyse technique, sociale et culturelle des problèmes et des contraintes au cours de la création des AUE;
- Afin d'atténuer la résistance des agriculteurs à la mise en place des AUE, des activités pilotes devraient être soutenues pour démontrer aux agriculteurs les avantages du travail en groupe. Des agriculteurs visionnaires peuvent également être sélectionnés pour la première mise en œuvre. Orienter les agriculteurs vers les activités pilotes avoisinantes réussies et organiser des voyages d'étude au Transfert de la Gestion de l'Irrigation pour visiter des cas où le Transfert de la Gestion d'Irrigation (TGI) a été réussi dans d'autres pays favoriseront l'apprentissage des agriculteurs même si les exemples visités ne correspondent pas pleinement à leurs propres conditions;
- Il y avait un accord général sur la nécessité de (a) préparer les présidents et les membres du Conseil d'Administration avec une formation appropriée sur leurs missions et les objectifs de la gestion d'irrigation, en particulier lors de la mise en place des AUE (b) fournir une assistance technique aux AUE et aux administrations d'irrigation en charge du transfert sur les aspects de bonne gouvernance, des techniques d'économie d'eau, et de transfert de technologie (c) améliorer continuellement les compétences et la qualification administrative et technique lors



de la mise en place des AUE, en particulier en matière d'exploitation et d'entretien avec un accent particulier sur la mise en œuvre de la maintenance préventive;

- La participation des tiers tels que les sociétés civiles contribue au développement des AUE et à l'expression des préoccupations des agriculteurs;
- Le transfert des périmètres d'irrigation aux AUE est recommandé seulement s'il y a des ressources en eau suffisantes et si les conditions du réseau d'irrigation et l'équipement le permettent;
- Mettre en place un cadre juridique pour rendre les AUE autonomes et leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions (percevoir les factures, contrôler les revenus et les dépenses et établir des comptes bancaires, appliquer des mesures incitatives et des sanctions) et de recourir à la justice si nécessaire. Le cadre juridique devrait également comprendre des lois régulant l'utilisation de l'eau et renforçant les AUE pour la résolution des conflits;
- L'adoption de règles démocratiques dans le processus d'élection des Conseils d'Administration des AUE établit des relations de confiance entre les membres et leurs associations et renforce le pouvoir de prise de décision des conseils des AUE ;
- Développer des lois internes des AUE ;
- Déterminer la tarification de l'eau, les coûts d'irrigation, et la structure et le niveau tarifaire qui seront adoptés ainsi que les stratégies possibles pour le recouvrement des coûts basées sur une analyse technique et financière. La génération des revenus suffisants pour O & M (exploitation et entretien des systèmes d'irrigation) au niveau des AUE est également nécessaire pour couvrir le coût du fonctionnement. Ils existent déjà de nombreux modèles différents de collecte de fonds dans les différents pays, y compris les modèles pour la création des projets générateurs des revenus communs ;
- Création d'une unité consultative sur l'eau pour soutenir les AUE dans l'administration de leurs contrats, la formation et le service d'appui ;
- Développement du Programme de Suivi & Évaluation (S & E) afin d'évaluer le niveau de progrès / de performance des AUE et afin de déterminer les défaillances. Le développement des indicateurs de benchmarking normalisés peut aider à évaluer le progrès chaque année et à comparer les performances des différents AUE dans un même bassin versant ou à l'échelle régionale. La participation des tiers tels que l'administration (ou la société civile en tant qu'entité indépendante) est nécessaire pour identifier l'impact des AUE. L'utilisation des critères d'évaluation doit être différente en fonction de la phase de mise en œuvre des AUE (critères de création et critères de fonctionnement).
- La Tunisie a développé des BP (Bonnes Pratiques) en S & E (Surveillance & Évaluation) qui pourraient être d'une grande utilité ;
- La création d'une Fédération des Associations offre de multiples avantages, y compris procurer des économies d'échelle à travers le partage des expériences, l'échange des compétences, la mise à disposition des ressources mises en commun, la capacité à mieux défendre les intérêts communs, etc ;
- Partager et diffuser les bonnes pratiques.

5.3 Les besoins en formation

Le tableau suivant est un résumé des besoins en formation qui ont été identifiés au cours de l'atelier. Le tableau répertorie uniquement les besoins en formation qui ont été jugés en



rapport avec la portée de SWIM-SM, qui ont une perspective régionale et qui ont été marqués pour plus que 1 pays.

Tableau 1: Liste des besoins en formation

Catégorie	Description	DZ	EG ²	IL	JO	LB	MO	TPO	TN ²	Rank
Résolution des conflits	Développer des compétences relatifs à la gestion de la résolution des conflits	X	X		X		X	X		5
Non spécifique	Développer les compétences managériales et techniques des AUE et des agences d'irrigation	X	X		X		X	X		5
Partage d'information	Cas Pilotes, voyages d'étude, partage d'information	x	X		X		X	X		5
Communication	Techniques de communication entre les AUE et les agriculteurs et entre les AUE et le gouvernement	X			X		X	X		4
Financement	Gestion financière, budgétisation et comptabilité				X		X	X		3
Gestion	Techniques de gestion	X			X			X		3
Non spécifique	Formation du personnel d'administration pour leur permettre de comprendre les objectifs du mouvement associatif et pour renforcer leurs capacités afin de mieux remplir leur nouveau rôle vis-à-vis des AUE	X					X		X	3
Non spécifique	Formation des membres du conseil d'administration et du personnel technique des AUE pour accroître la sensibilisation de leurs membres quant à la mise en œuvre des AUE et afin d'assurer leur participation effective	X					X		X	3
Financement	Collecte de fonds et financement				X		X			2

5.4 Interventions prioritaires du SWIM-SM

Le tableau ci-dessous est un résumé des actions prioritaires qui ont été demandées pour être réalisées parmi les interventions de SWIM-SM et triées selon leur rang. A noter que seules les actions qui ont été considérées comme ayant une perspective régionale et qui ont été marquées pour plus que 1 pays sont mentionnées.

Tableau 2: Liste des interventions proposées pour SWIM, triées en fonction de leur Rang

Actions prioritaires nécessaires	DZ	EG ²	IL	JO	LB	MO	TPO	TN ²	Rang
Établir des unités de S & E pour l'évaluation continue de la réussite / l'échec / la contrainte. Les S & E recommandées seraient exploitées et gérées de façon indépendante par une tierce partie (par exemple les ONG)	X	X	X	X		X	X	X	7
S & E de la performance de gestion (système de S & E recommandé, exploité de façon indépendante)	X	X		X		X	X		5

² Les recommandations représentent des opinions non officielles d'experts indépendants en provenance du pays.



Actions prioritaires nécessaires	DZ	EG ²	IL	JO	LB	MO	TPO	TN ²	Rang
Lancer des campagnes de sensibilisation des intervenants sur les objectifs, les composantes et le processus de modernisation de l'irrigation.	X	X		X			X	X	5
Clarifier les rôles, les responsabilités, les pouvoirs des AUE et des agences d'irrigation	x	X		X		X	X		5
Établir des règles de tarification équitables et transparentes visant à favoriser le recouvrement des coûts d'O & M, la durabilité du système et la productivité	X	X		X		X	X		5
Des consultations techniques - Assistance technique sur la tarification et le coût réel de l'irrigation						X			
Déterminer les conditions pour assurer la stabilité financière et de gestion des associations			X						
Analyser les fonctions et les mandats des services d'irrigation, le processus et les méthodes qu'ils utilisent dans l'application de leurs fonctions et une évaluation de leur capacité en ressources matérielles et humaines		X		X		X	X		4
Établir des mécanismes pour la communication et la coopération entre les AUE et l'administration	X			X		X	X		4
Aider au développement du champ d'intervention de la Fédération des Usagers de l'Eau et de l'Unité Consultative des AUE ainsi qu'à l'identification des Scénarios d'organisation en Fédération				X		X	X		3
Définir le rôle et les fonctions du Ministre des Ressources en Eau et d'Irrigation (Egypte) en ce qui concerne le fonctionnement de l'AUE Branch Canal et du CE (Conseils de l'Eau) après leur création et le développement d'un système de suivi et de coordination pour la mise en place de CE à l'échelle nationale	X			X			X		3
Établir des lignes directrices pour l'agence de réorientation et le personnel de manutention		X		X			X		3
Renforcer la déconcentration de l'autorité du niveau national au niveau régional et local, institutionnaliser des Partenariats Public-Privé (PPP) et créer des espaces pour la participation des parties prenantes et des liens de communication entre les agences d'irrigation et les parties prenantes	X			X			X		3
Sensibiliser le secteur privé sur les objectifs du mouvement associatif et sur la nature des services et des conditions dans lesquelles il exerce ses activités	X					X		X	3
Promouvoir le modèle de l'entrepreneuriat d'irrigation (PPP) dans les économies raisonnablement dynamiques. La réorientation bureaucratique de l'irrigation est essentielle	X			X			X		3



Actions prioritaires nécessaires	DZ	EG ²	IL	JO	LB	MO	TPO	TN ²	Rang
Encourager et soutenir les efforts nationaux et internationaux pour appliquer la Gestion Participative de l'Irrigation dans des zones pilotes plus étendues en Palestine dans le but d'augmenter la productivité de l'eau et les revenus des agriculteurs		X		X			X		3
Établir un cadre juridique clair				X			X	X	3
Adapter des textes législatifs afin de mieux les ajuster au progrès enregistré par les AUE									
Effectuer une étude comparative du cadre juridique liée aux AUE dans la région									
Élaborer une stratégie claire concernant le financement à long terme des AUE comme un élément essentiel pour avancer vers le TGI et obtenir des effets positifs du processus de modernisation				X			X		2

6. Agenda détaillé de l'Atelier

		Agenda – Journée 1	Responsabilité
De	À		
9:00	9:20	Allocution d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des participants • Introduction et orientation par le Chef d'Activité (Spécialiste de l'eau SWIM-SM) • Questions de logistique • Présentation et révision de l'agenda provisoire 	Directeur du Projet – SWIM-SM (Stavros Damianidis) Chef d'Activité (Suzan Taha)
9:20	9:30	Plan général de l'atelier: les objectifs, les règles et un briefing sur la méthodologie	Mutaz Al Taher (Modérateur)
9:30	9:45	Introduction du contexte du rapport et de l'objectif de recueillir les commentaires relatifs à la présentation du Rapport, son Contenu & sa Qualité et les principales Conclusions (15 Minutes)	Chef d'Activité (Suzan Taha)
9:45	11:15	Présentations par les pays (15 minutes chacune) & 15 minutes au cours de la session pour des questions de clarification <ul style="list-style-type: none"> • Egypte • Israël • Jordanie • Territoire palestinien occupé 	Modérateur du Groupe de Travail des Représentants Nationaux
11:15	11:45	Pause-café	



11:45	12:45	Présentations par les pays (15 minutes chacune) & 15 minutes au cours de la session pour des questions de clarification <ul style="list-style-type: none"> • Algérie • Liban • Maroc 	Modérateur du Groupe de Travail des Représentants Nationaux
12:45	13:45	Pause déjeuner	
13:45	14:45	Rapport d'Évaluation Régionale: <u>Partie 1</u> - Introduction, Aperçu général de l'évolution des AUE dans les pays du projet et présentation des quatre études de cas : Egypte, Jordanie, Liban et Tunisie	Prof. Nicola Lamaddalena CIHEAM/IAMB
14:45	15:45	Identification des défis, des contraintes et des lacunes rencontrant l'élaboration et l'opérationnalisation des AUE au niveau national	Modérateur des GT (Groupes de Travail)
15:45	16:15	Pause-café	
16:15	17:15	Présentations par les Représentants des Groupes	
17:15	17:45	Résumé & Conclusion de la Journée 1	Mutaz Al Taher (Modérateur)

		Agenda – Journée 2	Responsabilité
De	À		
9:00	9:20	Allocution d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Rappel de la journée 1 • Présentation des tâches de la Journée 2 • Questions d'organisation 	Mutaz Al Taher (Modérateur)
9:20	9:40	Rapport de l'Évaluation Régionale: <u>Partie 2</u> - Défis et liens avec les résultats des groupes de travail avec des exemples des 4 PP sélectionnés	CIHEAM /IAMB
9:40	10:40	Bonnes Pratiques an matière d'opérationnalisation des associations des usagers de l'eau en utilisant des exemples plus ou moins réussies et leçons à apprendre Discussions des GT (60 Minutes) Discussion en Groupes de Travail formés sur la base de la langue utilisée	Facilitateur du Groupe de Travail des Représentants Nationaux
10:40-	11:10	Présentation en séance plénière par les participants (45 Minutes)	Mutaz Al Taher (Modérateur)
11:10	11:30	Pause-café	
11:30	12:30	Les solutions - une perspective régionale (proposant une vision avec une perspective régionale pour répondre aux questions qui influencent les perspectives des AUE)	Séance Plénière



12:30	13:30	Rapport de l'Evaluation Régionale: <u>Partie 3</u> - BP, les solutions et les interventions recommandées pour être entreprises par SWIM	CIHEAM/IAMB
12:30	13:30	Pause déjeuner	
13:30	15:00	Revue des recommandations du rapport, y compris les interventions proposées pour être entreprises par SWIM pour le renforcement des capacités - Discussion participative suivie par la discussion des groupes de travail	Mutaz Al Taher (Modérateur)
		Discussion en Groupes de Travail formés sur la base de la langue utilisée	
15:00	15:30	Évaluation de l'atelier (remplissage des questionnaires)	Mutaz Al Taher (Modérateur)
15:30	16:00	Récapitulatif et remarques finales	



7. Liste des Participants

Prénom / Nom	Pays	Position & Institution	E-Mail	Téléphone	Fax
1. Aziz Bachik	Algérie	Président, Association d'Irrigation			+213 45.89.06.44
2. El-Hadji Belaktab	Algérie	Directeur Général, Office National de l'Irrigation et du Drainage	dg@onid.com.dz	+213-21.86.24.61	+213 21.86.36.05
3. Safwat Abdel-Dayem	Egypte	Secrétaire Général, Conseil Arabe de l'eau	safwat@arabwatercouncil.org	+202 22600312	+20222600218
4. Jochen Regner	Allemagne	Expert Indépendant	Jochen.regner@gmx.de	+491736756616	
5. Stavros Damianidis	Grèce	Directeur du Projet, SWIM-SM	Stavros@ldk.gr	+30- 210 8196700	+30- 210 8196709
6. Evangelos Konstantianos	Grèce	Directeur Technique, SWIM-SM	Vangelis@gwpmmed.org		
7. Victoria Laina	Grèce	Logistique du Projet, Rapports et Gestion des connaissances, SWIM-SM	vs@ldk.gr	+30- 210 8196700	+30- 210 8196709
8. Annika Zacharias	Grèce	Conseillère	aza@ldk.gr	+30 210 819 6771	+30- 210 8196709
9. Tahel Brandes	Israël	Directeur général adjoint, Division de la réglementation, L'Autorité Gouvernementale pour l'Eau et l'Épuration des Eaux Usées	tahelb@water.gov.il olgas10@water.gov.il	972 3 6369690 972 3 6369600 (Focal Point)	972 3 760 8000
10. Tal Shaviv	Israël	Adjoint au Conseiller Juridique, Département du Conseiller Juridique, L'Autorité Gouvernementale pour l'Eau et l'Épuration des Eaux Usées	tals@water.gov.il olgas10@water.gov.il	972-3-6369795 972-3-6369600 (Focal Point)	972 3 760 8000
11. Nicola Lamaddalena	Italie	Responsable du Département, Gestion des ressources des terres et en eau CHIEAM - Mediterranean Agronomic Institute	lamaddalena@iamb.it	+39 080 460 6234	+39 080 460 6206



Prénom / Nom	Pays	Position & Institution	E-Mail	Téléphone	Fax
12. Roula Khadra	Italie	Head of Department, Land and Water Resources Management CHIEAM - Institut Agronomique Méditerranéen	khadra@iamb.it	+39 080 460 6227	+39 080 460 6206
13. Ali B. Aleh Aladwan	Jordanie	Conseiller Technique Principal GIZ- Agence allemande pour la coopération	Ali.al-adwan@giz.de	00962777324070	0096265678926
14. Fadi Abusohyon	Jordanie	Chef d'enquête à la Direction du Nord / Direction du Nord	FadiSahyoun@yahoo.com	00962798207123	
15. Ziad M. Ababneh	Jordanie	Directeur / AUE	ziadobaid@gmail.com	0096226550685	
16. Suzan Taha	Jordanie	Expert de l'Eau SWIM-SM / Conseiller de LDK	s.taha@swim-sm.eu		
17. Mutaz Fathi Al Taher	Jordanie	Conseiller Indépendant	Mutaz.aitaher@gmail.com	+962799521923	
18. Kamal Kara	Liban				
19. Abdelaziz Anbari	Maroc	Agriculteur Président Auea Ennajah / Trésorier Union des Fédérations d'AUEA du PMSIA AUEA ENNAJAH - PMSIA	az_anb@hotmail.fr	+212661193061	+212535620510
20. Mohamed Nabil Aloussi	Maroc	Ingénieur Agronome (Directeur project A.H.A PMSIA)/ Agriculture et pêche maritime Direction Régionale de l'Agriculture de Fes Boulemane	aloussi303@yahoo.fr	+212661943293 +212657831674	+212535932795
21. Emad Yousef Saifi Ramadan	Palestine	Act. DG Contrôle de l'eau / Direction du Contrôle de l'Eau / Contrôle de l'eau PWA	Emad_saifi@yahoo.com	00972 2 2429022	00972 2 2429341
22. Diya' Zaki Abdul Kareem Salameh	Palestine	Projets d'Eau / Coordonnateur, Département des Programmes et des Projets / Comité de secours à l'agriculture palestinienne	diaa@pal-arc.org	00972598921795	00972 2 2963850



Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) - Mécanisme de soutien

Projet financé par l'Union Européenne

Prénom / Nom	Pays	Position & Institution	E-Mail	Téléphone	Fax
23. Samihan Abdelqader Samhan	Palestine	Chef des Projets / Projets et développement durable/ Groupe Palestinien d'Hydrologie (GPH)	samhan@phg.org ; samhansamhan@hotmail.com wael.seif@gmail.com	+970 2599255889, +972 2 2966315	+97022966319
24. Wael Seif		League of Arab States	wael.seif@gmail.com		
25. Abdelkader Hamdane	Tunisie	Expert Indépendant	abdelkader.hamdane@gmail.com abdelkader.hamdane@uniagro.fr	(+216) 71 518 547	(+216) 21 265 728